



Délibération N°07_2023

Votée le 23 février 2023

Objet : Demande de subventions – Matériel applicatif bus / Logiciel

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

ID : 087-200024743-20230223-D07_2023-DE



L'An Deux Mil Vingt-Trois, le 23 février à 18h20, l'assemblée générale du **Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne**, dûment convoquée le 10 février 2023, s'est réunie en session ordinaire à la salle Yves Montand à Aix-sur-Vienne et en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Philippe BARRY.

Présents : Mrs. Patrick ROBERT, Loïc GAYOT, Philippe BARRY, Marc LIEBSCHUTZ, Gérard BOUCHETEIL, Francis PONTEGNE (x2)

Mr Patrick COTTAZ

Présents en visioconférence : M. David COUEGNAS, Jean-Luc CELERIER, Antony THEYS, Pascal CLUZEAU, Bruno CHAPLOT (x2), Ludovic PERUCAUD, Mmes Marie LAPLACE (x2), Nicole DUPIN, Marie-Jeanne NICAUD

Pouvoirs : M. Jean DUCHAMBON à Pascal CLUZEAU

Excusés : Mrs Christian VIGNERIE, Richard SIMONNEAU, Christian DESROCHE, Jean-Pierre GRANET, Philippe JANICOT, Emilie RABETEAU, Jean-Pierre PATAUD

Secrétaire de séance : M. Patrick ROBERT

Un devis pour une mise à niveau et une amélioration des applications du Bus a été sollicité avec comme objectifs principaux :

- Refonte de l'application pour une utilisation possible sur des supports extérieurs au SABV : tablette en classe / site internet du sabv
- Refonte de l'interface administration (pour faciliter la création de quizz et aventure) et de l'aspect visuel de l'application (charte graphique)
- Nouveau support pour se passer des mises à jour « licence développeur » qui reviennent tous les 6 mois.

Pour résumé, on conserve les contenus et l'idée éprouvée des quizz mais le support est totalement revu pour faciliter et développer son utilisation.

Le coût est estimé à **9.000 € TTC** potentiellement financé par la DETR à hauteur de 50 % sur le HT et le CD87 pour 30 %.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

DECIDE

Article unique : Demande de subventions

- d'approuver le plan de financement global prévisionnel proposé pour cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Président à effectuer une consultation des partenaires financiers sur cette base et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'avancée de ce projet.

Pour Extrait Conforme

Fait à Aix sur Vienne, le 23/02/2023

Le Président,

Philippe BARRY

| | |
|-------------------------|--|
| Nombre de délégués : 35 | Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le : |
| Présents : 18 | |
| Votants : 19 | |
| Pour : 19 | |
| Abstention : | Publication ou Notification le : |
| Contre : | |